

STAGE CHANTIER S4 (2 semaines minimum)

François ROSELL francois.rosell@montpellier.archi.fr
 Pierre LADOUX pierre.ladoux@montpellier.archi.fr
 Emmanuel GARCIA emmanuel.garcia@montpellier.archi.fr

Enseignant désigné à chaque étudiant

STAGE PREMIÈRES PRATIQUES S6 (4 semaines minimum)

GARCIA Emmanuel (*studio E. Nourrigat*) emmanuel.garcia@montpellier.archi.fr
 HOFFERT Yannick (*Studio Y. Hoffert*) yannick.hoffert@montpellier.archi.fr
 SOTO Pierre (*Studio P. Soto*) pierre.soto@montpellier.archi.fr
 CUSY Gilles (*Studio A. Martinez*) gilles.cusy@montpellier.archi.fr
 ROSELL François (*Studio S. Jannin*) francois.rosell@montpellier.archi.fr

Stage à l'étranger

LAUTIER Alexis alexis.lautier@montpellier.archi.fr

Cas particuliers/Redoublants

MEGIAS Pascal p.megias@megiasarchi.fr

STAGE FORMATION PRATIQUE S8 (8 semaines minimum)

BOURDEAU Axelle axelle.bourdeau@montpellier.archi.fr
 CERESE Anke anke.cerese@montpellier.archi.fr
 CREGUT Nicolas nicolas.cregut@montpellier.archi.fr
 LEBUNETEL Nicolas nicolas.lebunetel@montpellier.archi.fr
 MARAVAL Michel michel.maraval@montpellier.archi.fr
 DELGADO Daniel daniel.delgado@montpellier.archi.fr
 ROSELL François francois.rosell@montpellier.archi.fr

L'étudiant doit choisir parmi la liste des enseignants responsables et prendre directement contact avec lui.

Stages à l'international / Erasmus

GUUINIC Theodore theodore.guinic@montpellier.archi.fr

Cas particuliers / Redoublants

MEGIAS Pascal p.megias@megiasarchi.fr

STAGE OPTIONNEL

MEGIAS Pascal p.megias@megiasarchi.fr

STAGE CESURE

HAYET William william.hayet@montpellier.archi.fr

PROCÉDURES DES SIGNATURES

Avant le début du stage	
étape 1	Télécharger la convention de stage et les objectifs de stage sur l'intranet
étape 2	La convention de stage sera complétée et signée par la structure d'accueil et l'étudiant.
étape 3	Les objectifs professionnels de stage seront rédigés et signés par l'étudiant.
étape 4	La convention de stage et les objectifs seront transmis à l'enseignant responsable pour validation et signature
étape 5	La convention et les objectifs seront transmis au bureau des stages pour signature du directeur de l'ENSAI
A la fin du stage	
	L'attestation de fin de stage sera complétée et signée par la structure d'accueil. L'étudiant doit l'enregistrer sur TAIGA dans ses "données personnelles".